

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 19 (1868)

Rubrik: Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COUP-D'ŒIL

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

PENDANT L'ANNÉE 1867

(Communiqué à cette Société dans sa séance générale du 2 octobre 1867.)

Messieurs et chers collègues,

Pour la huitième fois, j'ai l'honneur de vous présenter le résumé de vos travaux et des discussions qui ont eu lieu dans le sein des diverses sections de votre société. Comme toujours, j'éprouve un plaisir bien vif à me retrouver parmi vous pour retremper l'intérêt et l'amitié que je vous porte, et vous témoigner de mon désir de vous être utile. Veuillez aujourd'hui encore accueillir ce coup d'œil sur vos travaux avec l'indulgence que vous avez fait présider à vos jugements dans les occasions précédentes, et soyez assurés que si ce rapport n'est pas aussi parfait qu'un plus habile que moi eût pu le rendre, ce n'est ni la bonne volonté, ni le désir de vous être agréable qui ont fait défaut.

Il n'est malheureusement dans ce monde pas de joie sans mélange. J'aurais aimé à n'avoir que d'heureuses nouvelles à vous donner, et à n'éveiller aucune pensée de tristesse. Et cependant je suis appelé à jeter un voile de deuil sur votre fête, en rappelant les pertes douloureuses qu'a faites la société d'émulation par la mort de quatre de ses membres les plus actifs.

Le 12 novembre 1866, notre bien-aimé collègue et ami Dupasquier, professeur, après une vie vouée toute entière au bien, à la prospérité de son pays d'adoption, à l'instruction de la jeunesse, quittait cette terre pour aller dans un monde meil-

leur recevoir la récompense bien méritée de ses services et de ses vertus. Ce n'est point ici le moment de vous retracer sa vie, ses travaux, ses joies et ses souffrances ; une plume plus habile que la mienne s'est acquittée de ce soin (*). J'ai seulement voulu rendre à sa mémoire un hommage public de reconnaissance, d'amitié, de respect.

Dans le courant de l'année, Neuveville en particulier et la Société jurassienne en général, éprouvaient une autre perte bien sensible par la mort de deux citoyens honorés, MM. Peter-Quillet, chef d'institut et Racle, pharmacien, tous deux membres de notre société. Je ne rappellerai pas non plus ce qu'ils ont été ; leur souvenir sera toujours présent à la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur de jouir de leur commerce plein d'affabilité, et qui ont pu apprécier les éminentes qualités qui les distinguaient tant comme citoyens que comme hommes privés, et leur dévouement désintéressé à tout ce qui est beau, bien et digne d'attirer l'attention de nobles cœurs.

Une autre perte plus récente et plus grande encore tant pour le pays tout entier que pour la société elle-même, c'est celle de M. le Dr Tièche, député au Grand-Conseil de notre république. Est-il besoin de réveiller votre douleur en rappelant ce qu'il a été et ce qu'il a fait dans sa vie ? Le nom du Dr Tièche dit à lui seul un homme qui s'est généralement dévoué au bien de son pays, lui sacrifiant son temps, son repos, ses soins les plus minutieux. En sortant de l'arène politique où il luttait courageusement pour les intérêts du Jura, il rentrait dans la vie privée pour encourager l'industrie, les lettres, les sciences et les arts, et répandre des bienfaits autour de lui. Sa sollicitude ne s'attachait pas seulement à des buts généraux ; il savait employer ses loisirs à aider de ses conseils le simple citoyen qui les réclamait, et porter une main secourable au malheureux. Mais laissons à ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans une plus grande intimité, le soin de révéler aux autres les vertus domestiques qui le distinguaient. Puisse sa vie servir d'exemple à ceux qui sont appelés à suivre la même carrière, et que sa mort nous apprenne

(*) Voir le *Jura*, « Nécrologie de M. Dupasquier », par C. Bodenheimer, professeur.

à tous le courage au milieu des souffrances les plus cruelles, et la sérénité de l'âme à l'heure de la suprême séparation.

Au milieu des regrets que l'énumération de ces pertes douloureuses ne manquera pas de susciter en vous, je trouve au moins une pensée consolante: c'est que la société dans son ensemble n'a point souffert, quant aux relations amicales qu'elle a nouées avec d'autres associations de la Suisse et du dehors. Elle continue à entretenir des rapports suivis et agréables avec les sociétés d'histoire, d'utilité publique, des sciences naturelles des divers cantons, et la Société pour la conservation des monuments d'Alsace, la Revue d'Alsace, la Société d'émulation du Doubs et celle de Montbéliard. De même que les années passées, cette année aussi, nous avons reçu de Montbéliard l'invitation d'assister à la réunion générale fixée au premier jeudi de mai, et la Société jurassienne y a été représentée par une délégation.

A la suite des nouvelles que je viens de vous donner sur l'action de la société à l'extérieur, examinons son activité en elle-même. Les travaux que je vais passer en revue ne sont pas aussi nombreux cette année que par le passé; je dois même remarquer avec peine que la partie si intéressante des sciences physiques et naturelles n'a point du tout été abordée et que je n'ai pu trouver aucun travail, ni aucune discussion sur ce sujet dans les protocoles que j'ai sous les yeux en ce moment. En revanche diverses communications historiques ont été faites, et pour me conformer à l'ordre admis dans la rédaction de ce coup d'œil, c'est par celles-ci que je commencerai.

Histoire.

M. Quiquerez nous a présenté six travaux adressés à d'autres sociétés et publiés par leurs soins. Je ne ferai qu'en indiquer les titres: 1° *Objets d'antiquité provenant de l'Abbaye de Moutier-Grandval*, brochure avec planche lithographiée; 2° *Morimont Haut-Rhin, près d'Oberlarg*; 3° *Le château de la Bourg*, avec plans; ces trois notices sont extraites du *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments d'Alsace*; 4° *Tronçon de voie celtique à Pierre-Pertuis*, qui figure dans des *Mémoires de*

la Société d'émulation du Doubs ; 5° *Monuments celtiques et sépultures antiques de Beurnevésain* (près Porrentruy), qui a paru dans le Bulletin de l'*Institut national genevois* ; 6° *Episode de la vie politique de Porrentruy au xv^e siècle*, publié par la Société d'histoire de Berne.

M. Quiquerez a en outre communiqué deux autres travaux dont l'un intitulé : *Souvenirs du xv^e et du xvi^e siècle, relations existant entre l'Alsace et Porrentruy*, a vu le jour dans la *Revue d'Alsace*, juillet 1867, et a été reproduit dans le *Jura*, et l'autre : *Les plaids de Soulce au xv^e siècle*, a aussi été publié dans le journal de Porrentruy. Je m'abstiens donc d'en faire l'analyse ici.

M. Kohler a donné lecture de quelques notes sur les correspondances diplomatiques des Princes-Evêques de Bâle, et a présenté la première partie des *Lettres latines de Christophe de Blarer, de 1575 à 1584*. Cette collection, extraite des archives, devra former une suite assez considérable et intéressante au point de vue de l'histoire ecclésiastique du pays. Dans cette première partie se trouvent des renseignements curieux sur les projets de réformes à Porrentruy et sur l'état religieux du pays. Des lettres à Saint Charles Borromée au nonce du pape, évêque de Verceil, à Canisius, etc., peignent l'état des esprits dans ce pays et dans l'intérieur de la Suisse. Ce recueil est accompagné d'un regeste en français présentant l'analyse des lettres et des documents propres à élucider les points d'histoire traités dans les lettres.

Le même collègue a encore communiqué des extraits des Protocoles de l'administration du département du Mont-Terrible de l'an vi (de Floréal à Thermidor). Ils donnent une idée de la situation du pays à cette époque. Les réquisitions étaient une charge accablante pour le peuple et donnaient lieu à des plaintes nombreuses ; des réclamations fréquentes étaient provoquées par le nouveau rôle des impositions et contributions foncières. L'auteur entre dans quelques détails sur la nature de ces différends et relève quelques faits particuliers touchant la douane, le militaire, les réclamations des personnes inscrites sur la liste des émigrés, la vente des biens de cure, etc.

Je dois encore noter les observations faites par M. Kohler sur deux travaux que des collègues ont écrit sur un même sujet :

L'homme, sa haute antiquité, son origine, unité de la race humaine, par M. Saintes, et *Premiers habitants de l'Europe*, par M. Contejean. Ce sont des cours publics donnés, les premiers à Bienne, et les seconds à Poitiers. Ces travaux indiquent une parfaite connaissance de la matière et figureront avec honneur parmi les publications consacrées à populariser la connaissance des temps anté-historiques.

M. Montandon a fait lecture de quelques pièces de l'époque de la Révolution française, qu'il a retrouvées dans les archives de la commune de Tramelan. La première est une adresse au Directoire-Exécutif, expédiée par les citoyens composant la municipalité centrale, par les tribunaux correctionnels et de police, par les citoyens de l'arrondissement de Courtelary (département du Mont-Terrible). Cette lettre est curieuse par la basse adulation dont elle fait preuve à l'égard du pouvoir supérieur. La deuxième est une adresse de l'administration municipale du canton de Courtelary aux citoyens des communes ressortissantes. Elle fait appel à la bonne volonté du peuple et donne des directions aux agents municipaux dans les différentes communes. La troisième pièce est un « *Relevé des cas renfermés dans les extraits sommaires des jugements qui concernent Tramelan et les environs* ». On y voit les condamnations de plusieurs délits, crimes et autres transgressions qui paraissent jugés avec beaucoup de sévérité mais sans paraître avoir arrêté le mal.

M. Montandon a encore donné connaissance d'un acte d'échange rédigé en 1543, par le premier pasteur de Tramelan et probablement par le dernier curé. Il est signé par Jean Crevoisier ou *Calciator*, notaire impérial. Du même collègue mentionnons encore la lecture du « *Procès-verbal de la grande journée de lundi, 17 décembre 1792* ». Les députés des communautés de Saint-Imier, Courtelary, Corgémont et Tramelan sont réunis à Courtelary pour se donner une constitution. Il manque les députés de Sombeval, Péry, Vauffelin et Perles. La réunion a lieu à l'église et commence par un culte auquel préside M. le pasteur Cunier, de Courtelary. Il fait un discours de circonstance qui est suivi d'un autre par le maire Liomin. Puis le bureau est élu. Le procès-verbal mentionne les noms des membres de ce bureau. L'assemblée une fois constituée nomme une délégation pour

aller engager les paroisses du bas à se joindre à celles du haut, et une commission pour apposer les scellés aux archives et à la chambre d'audience de la Châtelainie, et enfin s'ajourne pour le lendemain, 18, au même lieu. — « Le 6 février 1793, continue l'auteur du procès-verbal, après de grandissimes douleurs d'enfantement, la montagne a accouché d'une souris, et sans parler des frais de députation, ceux de l'accouchement se sont montés à près de 4000 écus faibles. »

M. Rode a lu un travail, noté comme très intéressant dans le protocole de Neuveville, *sur les archives de cette ville*. Le protocole ne renfermant point l'analyse de ce travail, je me vois, malgré moi, dans l'impossibilité d'en parler plus au long.

M. Imer a fait un rapport sur la réunion au Landeron de la Société d'histoire de Neuchâtel. Il y mentionne les travaux présentés et les noms des auteurs, et donne un aperçu très intéressant des sujets traités.

Tel est, Messieurs, le résumé aussi exact que possible de vos travaux sur l'histoire; nous allons maintenant passer à ceux qui revêtent plus spécialement un caractère philosophique et littéraire.

Philosophie, littérature.

La philosophie est représentée cette année par deux travaux, l'un de M. le pasteur Rossé, et l'autre de M. le pasteur Besson.

Dans le Coup-d'œil de l'année passée, j'ai résumé la première partie d'une étude de M. Rossé sur *La vie de famille dans les localités de fabriques*; cette année notre collègue a lu la seconde partie de ce travail qui, par l'intérêt qu'il a excité, a su mériter l'approbation des membres de la section à laquelle il a été communiqué. Dans la première partie l'auteur s'attachait à faire voir le mal; dans la seconde il s'applique à faire connaître le remède à ce mal. Le premier moyen qu'il propose pour rétablir la vie de famille, serait d'abolir le travail en commun dans les ateliers et de permettre à chaque ouvrier de travailler chez lui. L'auteur ne croit cependant pas la chose possible, et les fabriques étant données, il cherche le mode d'obvier aux inconvénients

dans ces conditions-là. Ce serait d'abord d'empêcher les mariages trop précoces, cause de ruine matérielle et de démoralisation ; en second lieu, rendre populaires et répandre des notions hygiéniques saines et bien choisies. A ce propos, M. Rossé exprime le désir de voir les médecins devenir de véritables fonctionnaires chargés de veiller au maintien de la santé publique. — Il serait à désirer en troisième lieu que l'on offrît aux jeunes gens sans famille des rendez-vous où ils fussent à l'abri du mal, des récréations bonnes et légitimes, des exemples d'ordre, de probité, d'économie et de tempérance ; il recommande en outre aux ouvriers la pratique des devoirs de leur religion, la fréquentation du culte le dimanche et une vie de réserve chrétienne : ainsi ils abandonneraient le cabaret, laisseraient de côté le luxe et perdraient nombre d'autres habitudes mauvaises et pernicieuses.

M. Besson a lu un travail sur le *Dieu du Panthéisme*, dans lequel il démontre que ce Dieu ne se soutient sérieusement ni en face de la révélation naturelle, ni en face de la raison, ni en face de la conscience, ni en face même de l'expérience corroborée par la raison. L'auteur pose comme première thèse que le Dieu du panthéiste est en contradiction avec la « révélation naturelle » de la divinité en nous. En second lieu, le Dieu du panthéiste est en contradiction avec la « raison pure ». En troisième lieu, ce Dieu « anéantit la conscience » ; enfin l'auteur montre comment ce Dieu est en contradiction avec certains faits d'expérience corroborés par la raison. Chacune de ces thèses est suivie des motifs à l'appui, sévèrement déduits l'un de l'autre et présentés avec logique, clarté et concision. En terminant, l'auteur dit que le panthéisme porte en lui une belle pensée, un noble sentiment : l'union des êtres avec Dieu ; mais il se débat au milieu de contradictions évidentes, en niant les données rationnelles les mieux admises.

Sous la rubrique *Littérature* nous pouvons classer un plus grand nombre de travaux ; il est même étonnant qu'au milieu des préoccupations absorbantes qu'a fait naître dans le Jura la grande question des chemins de fer, les esprits aient eu le loisir de traiter tant de sujets littéraires. Cependant, la poésie n'est représentée que par une pièce de M. E. Tièche, *Le vieux tilleul*,

lue à Tavannes et communiquée par M. Vernier à la section de Porrentruy où elle a été fort goûtée et très appréciée.

M. Tièche a en outre donné lecture d'un travail intéressant et bien conçu sur *Le réalisme en peinture et surtout en littérature*. Ce travail se divise en deux parties principales. Dans la première, l'auteur commence par rechercher les causes de la tendance réaliste en peinture, et il en cite trois principales. Dans la seconde, il s'occupe essentiellement du réalisme en littérature et il reproche aux œuvres littéraires les mêmes défauts qu'il a signalés pour la peinture. Il blâme surtout M. Victor Hugo, dont les premières œuvres excitaient à juste titre l'admiration par ses phrases pleines et fortes, ses vers puissants, ses rimes riches et sonores, d'avoir fini par prendre pour de l'art mille tours de force, mille phrases banales qu'il décore avec de grands mots. Ces mêmes faiblesses se trouvaient déjà dans l'ancienne poésie gauloise et chez Ronsard. — « Il faut que la pensée et la forme naissent en même temps dans l'imagination du poète » ; tel est le principe que pose l'auteur et il trouve un exemple remarquable de perfection en ce genre dans *La cloche*, de Schiller. Puis il passe en revue divers genres de composition et la forme qu'ils comportent. M. Tièche aborde ensuite la question « du beau et du laid » dans leur essence. Il prend à partie V. Hugo dans plusieurs de ses ouvrages : *La légende des siècles*, et surtout ses drames ; puis il jette un coup d'œil sur la littérature française en général, et remarque « qu'ils se comptent par légions, les ouvrages qui de nos temps, sous toute espèce de formes, faussent les imaginations et tuent le jour de la simplicité et de la moralité ; mais qu'heureusement la vie de ces ouvrages est éphémère et peu durable ». — Plus loin, M. Tièche cherche le rapport qui existe entre le réalisme et le naturel, et prouve que « si le daguer-typage n'est pas le dernier mot de l'art, l'idéalisme a plus de naturel que n'en peut revendiquer le réalisme ». — Enfin il se demande s'il n'est pas possible d'exagérer aussi dans le sens idéaliste, et il répond affirmativement à cette question. Il cite comme preuve la littérature allemande où l'abstraction touche parfois à l'absurde, où le vague qui en découle cache souvent la pensée comme se cache le soleil derrière un brouillard épais ; notre collègue termine en exprimant le vœu que ceux qui

s'égarer par les excès de l'idéalisme reviennent un peu vers la réalité, et que ceux qui se plongent dans les bas-fonds du réalisme remontent aussi un peu vers un monde plus noble et plus élevé.

M. Mandelert a communiqué un extrait des *Mémoires de M. le pasteur Frêne de Tavannes*. C'est le récit de deux journées dans lesquelles le pasteur et les religieux de Bellelay se trouvent en rapports d'intimité. La première, 16 avril 1789, sept pères de Bellelay viennent faire visite au pasteur de Tavannes. On y parle de la pluie et du beau temps, de la rigueur de l'hiver que l'on vient de traverser et des accidents qui ont eu lieu pendant cette saison. Le père L'Hoste, organiste, « joue du clavecin à livre ouvert » et le chancelier de M. l'abbé « emporte une serine que M. Frêne lui prêtait ». Le 9 juillet de la même année, M. et M^{me} Frêne s'en vont à Bellelay rendre la visite qu'ils avaient reçue. Cet extrait, empreint d'une naïveté délicieuse, fait regretter le temps où pasteurs et moines se considérant encore comme apôtres de la même doctrine, vivaient ensemble dans la paix et l'amitié.

M. A. Besson a lu un travail intitulé : *Quelques pensées à propos d'un vieux petit livre*. Cet écrit est du pasteur Frêne ; il a été publié après sa mort pour l'instruction de sa petite-fille, et a pour titre : *Cléobule, ou pensées d'un pasteur de campagne*. M. Besson ne s'applique pas à faire une étude du contenu de ce petit livre ; il embrasse trop de sujets : religion, théologie, médecine, agriculture, philosophie, morale, histoire, beaux-arts, littérature, jurisprudence, politique, telles sont les matières abordées dans ses 200 pages.

M. le pasteur Martin Arzelier a communiqué un travail sur *La danse macabre du Pont des moulins à Lucerne*. La lecture de ce travail est annoncée pour la séance de ce jour ; je ne veux donc pas anticiper sur l'intérêt qu'il offre en en donnant l'analyse dans ce rapport.

M. Mauley a donné lecture de deux travaux : *Récit du voyage fait par les élèves de l'école secondaire de Saint-Imier dans la Suisse primitive*, et *Physionomie de l'exposition universelle*. Il est regrettable que le protocole de la section de Saint-Imier soit sobre de détails au sujet du premier de ces travaux. Je me vois,

malgré moi, empêché d'en parler plus au long. M. Mauley a eu la bonne idée de publier en un volume ce voyage scolaire et ceux des années précédentes, dont la feuille du vallon avait eu la primeur ; pages charmantes, pleines d'entrain, à la Töpffer, avec lesquelles les amis des lettres et de la jeunesse s'empres seront de faire plus ample connaissance. — Dans le second travail, M. Mauley parle de l'impression qu'a produite sur lui la vue générale de l'exposition de 1867 qu'il paraît avoir examinée avec soin et avec fruit. Il fait ressortir la divergence des appréciations et des jugements émis sur cette page de l'histoire industrielle. Ces divergences n'ont pas pour objet l'utilité ou l'opportunité de l'exposition ; elles portent sur la supériorité à accorder aux produits de telle nation ou de telle autre. L'auteur essaie, par les observations qu'il a recueillies, de caractériser cette suite de luttes et de conquêtes qui constitue l'histoire de l'industrie. Il considère l'exposition comme le résumé des efforts tentés par les peuples durant une longue série de siècles. Après avoir exploré les produits industriels de tous les peuples, il parle des enseignements économiques et moraux que le visiteur tire de l'exposition universelle, et il arrive à cette conclusion que le progrès en industrie est inséparable de la science et du sentiment de l'art, c'est à dire d'un niveau intellectuel élevé. Ce rapport entre le mouvement des esprits et l'essor de l'industrie était surtout mis en relief par le groupe qui comprenait le matériel et les méthodes d'enseignement. Ce qui a tout particulièrement frappé M. Mauley, c'est l'exposition des moyens d'enseignement dans le bâtiment de l'école primaire prussienne. L'examen de ce matériel scolaire lui a permis de constater que le niveau de l'instruction primaire est très élevé en Prusse et que nos méthodes d'enseignement doivent être perfectionnées, si la Suisse veut conserver son rang dans le domaine de l'éducation publique. Il parle ensuite de l'itinéraire qu'il a suivi dans ses recherches et de la méthode à employer par le visiteur pour explorer le tout avec fruit et sans fatigue. Plus loin, il décrit les impressions de l'étranger arrivant au Champ-de-Mars pour la première fois, et peint tout ce monde fantastique où se côtoient les architectures de tous les peuples groupées au hasard par le caprice de l'artiste.

— Ce travail n'a pas été lu en entier ; le rapport de l'année prochaine en mentionnera la fin.

M. Heer-Glatz a également donné lecture de deux travaux. L'un intitulé : *Récit d'un voyage dans les Etats-Unis d'Amérique*, mentionne les institutions de ce pays, leur similitude avec les nôtres, et les rapports industriels et commerciaux qui existent entre les deux républiques. Il s'attache aussi à décrire les mœurs des habitants et les beautés naturelles. La description de la chute du Niagara paraît avoir excité une satisfaction générale, et la section de Saint-Imier exprime le vœu que M. Heer-Glatz continue à la récréer et à l'instruire par des récits de ce genre dans lesquels il se montre si habile. — L'autre travail intitulé : *Mes impressions de voyage dans le Jura industriel*, prouve que M. Heer ne manque aucune occasion d'observer les mœurs et les physionomies des personnes qu'il rencontre. Ses « impressions » présentent un vif intérêt et sont décrites avec un entrain et une bonne humeur du meilleur goût.

M. Kohler a présenté deux *Notices bibliographiques* sur des manuscrits existant à la bibliothèque de Porrentruy. L'une traite de poésies françaises du xv^e siècle, qui se trouvent à la fin d'un incunable de 1494. Une pièce a paru dans Barbazan (*Contes et fabliaux*, tome iv) ; deux autres, dont une ballade sur la Fortune, paraissent inédites. — La seconde notice est relative à un manuscrit du curé Raspieler, qui n'est pas encore cité parmi les ouvrages de l'auteur des *Paniers* ; c'est la traduction d'un écrit de polémique religieuse de Weislinger. Ce livre vaut la peine d'être lu comme peinture des luttes confessionnelles à cette époque.

M. Gandon a présenté une brochure intitulée : *Almana fonographique* pour 1867, publiée à Neuchâtel, et a communiqué ses observations à cet égard. Elles sont loin d'être favorables à l'opuscule en question.

Des études philosophiques et littéraires aux travaux relatifs à l'éducation, il n'y a qu'un pas. Dans le chapitre suivant, je vais donc examiner ce que l'on a fait dans cette branche qui se lie intimément aux intérêts du pays.

Education.

M. le pasteur Grosjean a lu un travail sur *l'enseignement des sciences naturelles dans les écoles primaires*. L'auteur commence par jeter un regard rétrospectif sur l'enseignement primaire tel qu'il était autrefois et rappelle la protestation qu'il a entendu faire par un membre d'une commission d'école contre l'enseignement de la géographie aux enfants. Il formule ensuite les principes d'après lesquels il voudrait voir enseigner les sciences naturelles dans les classes primaires : Point de sèche nomenclature ; de noms techniques qui fatiguent les enfants ; point de description de plantes et d'animaux qu'ils ne verront jamais ; mais un but utilitaire et moral : Utilitaire en leur faisant connaître les plantes utiles et nuisibles de notre pays , la manière de cultiver les bonnes et le parti qu'ils en peuvent tirer ; utilitaire encore par la connaissance des animaux capables de rendre des services à l'homme ; même but enfin pour le règne animal que pour le règne végétal ou le règne minéral ; — moral, en élevant les pensées de l'enfant vers le Créateur et le Conservateur de l'univers ; en lui faisant voir l'ordre admirable qui règne partout et lui faisant comprendre que les perfections de Dieu se voient dans toutes ses œuvres.

M. Mauley a donné lecture d'un travail sur « *l'opportunité qu'il y aurait à donner des cours aux jeunes gens sortant de l'école à 14 ans* ». La lecture de ce travail a soulevé une longue discussion à laquelle ont pris part MM. Heer, Fayot, pasteur, Dr Schwab, et Saintes, pasteur à Bienne ; discussion qui a eu pour résultat une majorité d'opinions favorables à ce projet. La section de Saint-Imier n'a point dit encore son dernier mot à cet égard ; elle reviendra sur les propositions de M. Mauley.

Aussi, dans une réunion subséquente, elle a entamé de nouveau la question et a mis en discussion celle de *l'établissement des cours publics* que l'assemblée a voté après une courte délibération. A la suite de cette décision unanime, le bureau fut chargé d'organiser ces cours. Ils eurent lieu à partir de janvier

1867, dans la salle communale mise à la disposition du public par le conseil municipal. Voici la liste des sujets qui furent traités dans ces séances et les noms des membres de la société qui y prirent part :

M. Déglon : *De l'histoire et de l'application de la vapeur.*

M. Fayot, pasteur : *Des rapports de l'Eglise et de l'Etat.*

M. Mauley : *De l'étude et de l'enseignement des langues étrangères.*

M. Besson, pasteur à Renan : *Du roman.*

M. Schwab, docteur : *De l'œil, de sa structure et de ses fonctions.*

M. A. Girard : *De la société humaine et de la guerre.*

M. le professeur Desor : *De l'Amérique du Nord et spécialement du Lac-Supérieur.*

M. Bitzius, pasteur : *L'avoyer Neuhaus.*

M. Dubois : *Du café et des denrées coloniales.*

M. Heer-Glatz : *Description topographique du canton de Glaris, ses mœurs, ses institutions, etc.*

Je ne puis passer sous silence une autre discussion très intéressante sur une question mise à l'ordre du jour de l'une des séances de Saint-Imier par M. le Dr Schwab : celle de *l'enseignement civique*. Il est à remarquer que Saint-Imier est la seule localité du Jura où cette spécialité si nécessaire à un républicain soit enseignée dans les écoles. Le professeur, chargé de cette partie, fait ressortir l'opportunité de cet enseignement et les avantages qu'en doit retirer un peuple appelé à choisir lui-même les hommes qui doivent le gouverner. Ensuite il cite le programme suivi à l'école secondaire et les objets que comporte cet enseignement. La discussion s'est terminée par la décision prise par la section, de charger un de ses membres de traiter ce sujet dans une séance publique, soit à Sonvillier, à Renan, ou ailleurs.

Puisque j'en suis à parler de l'activité de la section de Saint-Imier, je veux encore mentionner ici une excellente mesure prise par le bureau de cette section, et consistant à faire un répertoire des questions qui pourraient être traitées dans les séances de cette section. En voici l'énumération :

- 1° Des progrès de l'instruction publique dans le vallon de Saint-Imier, depuis un siècle ;

- 2° De l'instruction publique obligatoire ;
- 3° De l'alimentation des classes inférieures ;
- 4° Des moyens qui pourraient être employés pour détourner la population de l'abus de l'eau-de-vie ;
- 5° Quelle nouvelle industrie pourrait-on introduire à Saint-Imier ?
- 6° De l'utilité d'une course des membres de la section d'émulation de Saint-Imier ;
- 7° Des sujets à traiter dans les cours publics.

Pour terminer ce qui regarde Saint-Imier, je rappellerai encore une discussion soulevée par une proposition de M. Jacob tendant à ce que la section de Saint-Imier s'occupe de savoir s'il ne serait pas convenable de faire publier une nouvelle carte du canton de Berne pour les écoles. Cette discussion aboutit au résultat suivant : Vu que la publication de cette carte serait chose fort coûteuse ; que la section de Saint-Imier n'est pas assez riche pour se charger de cette dépense ; reconnaissant pourtant l'utilité de cette publication pour les écoles, la section décide de s'adresser à la Direction de l'éducation à l'effet d'arriver à combler la lacune qui existe dans nos écoles par suite de la cherté d'un moyen d'enseignement de la plus haute importance.

La question des cours publics agitée depuis quelques années dans diverses sections de la Société jurassienne, continue encore à occuper les esprits. Neucheville a eu sa série de séances publiques, établies par l'initiative de nos collègues de cette localité. On y a traité les sujets suivants :

- M. Martin-Arzelier : *Causerie sur les araignées et les escargots.*
- M. Paul Rével : *La sorcellerie.*
- M. Martin-Arzelier : *Un coup d'œil dans le firmament.*
- M. E. Meier : *Le carbone.*
- M. Jules Sandoz : *Léopold Robert.*
- M. C. Rével : *Les révolutions de notre globe avant la création de l'homme.*
- M. C. Hisely : *La vie chez les êtres de la nature.*
- M. L. Rode : *Une scène de l'époque glaciaire.*
- M. A. Daguet : *De l'esthétique.*
- M. le D^r Châtelain : *Le suicide.*
- M. Charles Godet : *Le café.*

M. Paul Vuillet : *Pierre de Savoie*.

M. F. Morgenthaler : *Etude sur l'éducation*.

Ces séances ont commencé le 7 décembre 1866 et ont fini le 12 avril 1867.

Une discussion fort intéressante sur la question des *jardins Frœbel*, ou jardins où se tiennent des écoles enfantines, a été soulevée par M. Saintes, dans le sein de la section de Bienne. Des avis divers ont été exprimés sur ce sujet, et la section biennoise, reconnaissant en principe l'utilité de pareils établissements, a décidé de la mettre à l'étude. Seulement, comme elle a devant main beaucoup de travail, étant occupée de questions importantes relatives à l'utilité publique, elle attendra que ces questions soient définitivement vidées avant d'en entamer d'autres.

Il est à regretter qu'on n'ait pas apporté le même zèle pour les études relatives aux sciences physiques et naturelles que pour les discussions d'objets d'éducation ou de travaux littéraires ou philosophiques. Ainsi que je l'ai dit au commencement de ce rapport, je n'ai pas un seul travail à signaler cette année, et ce chapitre, autrefois si richement rempli, ne figurera pas même en titre dans ce Coup-d'œil. Cependant nous devons observer qu'un de nos collègues, établi actuellement à Bâle, M. le Dr Greppin, continue avec ardeur ses études géologiques et qu'un travail de lui très important et concernant le Jura, est sous presse en ce moment. Un autre membre laborieux, fixé dans la même ville, M. Gilliéron, consacre encore ses loisirs à cette branche d'étude. Leur exemple encouragera les sociétaires. Aussi nous espérons être plus heureux une autre année; en exprimant ce vœu passons à la revue des travaux relatifs à

L'utilité publique.

Dans une séance spéciale, la section de Porrentruy a étudié les trois questions soumises à la Société d'utilité publique de la Suisse romande, réunie à Lausanne le 24 avril 1867. — La première et la troisième de ces questions ne présentant qu'un intérêt très indirect pour le pays de Porrentruy, ne sont point discutées. Quant à la deuxième ainsi conçue : *Quels sont les*

moyens d'améliorer le sort des ouvriers en les moralisant ? M. Bodenheimer, professeur, a fait un rapport très intéressant dont la section adopte les conclusions. L'auteur du rapport considère la question d'abord à un point de vue général, puis au point de vue particulier, c'est à dire se rapportant au pays qu'il habite. Relativement au premier, il indique les moyens suivants : 1° Développer le sentiment des devoirs ainsi que celui des droits, sans que l'exagération du dernier compromette le premier ; 2° Intéresser l'intelligence de l'ouvrier à son travail, et perfectionner sans cesse son instruction ; 3° Diriger ses passions vers un but noble et développer en lui le sentiment du beau. — Puis examinant ce qu'il y a à faire directement dans son pays, et se plaçant au point de vue local, il indique les moyens suivants en les faisant suivre de raisonnements très précis : 1° Combattre l'ivrognerie ; 2° Association des maîtres pour ne former que de bons ouvriers connaissant leur partie et aimant les arts ; 3° Culture des mœurs extérieures ; 4° Paiements au comptant ; 5° Epargne forcée ; 6° Coopération pour la consommation comme pour l'épargne et pour la production où elle est possible et utile ; 7° Favoriser l'établissement de sociétés de chant, de musique, de gymnastique et 8° Bibliothèques populaires. — Telles sont les propositions répondant aux besoins de Porrentruy. Pour atteindre le but que les sociétés romandes ont en vue, il faudrait réunir toutes les données et tous les renseignements partiels, et arrêter ensuite un programme commun pour toute la Suisse française. On formerait ainsi une « ligue romande » pour l'amélioration du sort des ouvriers par la moralisation ; elle étendrait son action sur toutes nos contrées et exercerait sans contredit une influence considérable.

La section de Bienne s'est aussi occupée de la question de savoir : « Quels sont les moyens d'améliorer le sort des classes ouvrières ? » Une discussion longue et très intéressante s'est élevée sur cet objet, et, sur la proposition de M. le D^r Juillard, il a été décidé de convoquer une assemblée de patrons, d'ouvriers, et de toutes les personnes qui prennent intérêt aux questions d'utilité publique. Cette assemblée a eu lieu à l'hôtel de la Couronne, le 9 avril. A cette occasion M. Lehmann-Cunier a lu un rapport qui servit de base à la discussion subséquente, et

dont voici les conclusions : 1° Le paiement des ouvriers au comptant ; 2° Réduction des années scolaires obligatoires ; 3° Construction de maisons d'ouvriers à bon marché ; 4° Développement de la société de consommation et introduction d'un code de commerce. Ces questions furent renvoyées à l'examen d'une commission de 9 membres, à savoir 6 ouvriers et 3 patrons et dans une nouvelle assemblée tenue le 7 mai, il fut donné lecture des rapports écrits sur ces diverses questions. Je me borne à les citer :

1° M. Piquet : *sur l'instruction primaire en rapport avec l'industrie.*

2° MM. Turler, Mosimann et Brun ; sur les 3 questions suivantes : a) *Construction de maisons d'ouvriers ; b) Société de consommation ; c) Société de secours mutuels en cas de maladie.*

3° M. Alfred Bourquin : *Rapport sur les modes de paiement.*

4° MM. Iff et Hilberer : *sur la manière de venir en aide à l'ouvrier pendant la crise.*

Après la lecture de ces travaux, M. Piquet, en sa qualité de rapporteur, présente les conclusions suivantes adoptées par la commission :

1° Que par l'entremise de la Société jurassienne d'émulation, il soit donné suite à une proposition tendant à demander par pétition à l'Etat de fixer à l'âge de 14 ans la sortie facultative des écoles primaires pour les enfants des localités industrielles seulement, et après examen préalable que la question du temps perdu y soit traitée sérieusement ;

2° Qu'il soit établi une école professionnelle faisant suite à l'école primaire ;

3° Création d'une école d'horlogerie pratique, subventionnée par la commune et par l'Etat ;

4° Admettre en principe la construction de maisons d'ouvriers ;

5° Favoriser autant que possible les sociétés de consommation ;

6° Engager les ouvriers à se faire recevoir membres de la Caisse de secours de la section biennoise de l'Internationale des travailleurs ;

7° Demander avec persistance à l'Etat l'établissement d'une chambre de commerce.

Il fut décidé de mettre spécialement et immédiatement à l'étude les questions de l'école professionnelle, des habitations ouvrières et de la *Chambre des prud'hommes*. La première fut renvoyée à une commission de cinq membres chargée d'élaborer un projet. A l'égard de la deuxième, M. Victor Chavanne a lu un travail sur les habitations ouvrières de *Beaucourt*, et elle fut de même renvoyée à l'étude d'une commission spéciale. Quant à la troisième, M. Blösch, président du tribunal, a présenté la rédaction de la pétition à adresser au Grand-Conseil. Cette rédaction a été approuvée telle qu'elle, et il a été décidé de la faire appuyer et signer dans tout le Jura. Le texte de cette pétition a été publié dans la *Feuille d'avis de Bienne*, n° 66. Je me borne donc à renvoyer à ce journal, afin de ne pas vous retenir plus longtemps sur cette question, du reste très importante et du plus grand intérêt pour l'industrie de notre pays.

La section de Neuveville s'est occupée de la question de l'enquête sur les institutions ouvrières de la Suisse, dirigée par M. G. Moynier de Genève, qui a été invité par le commissaire général suisse pour l'exposition universelle de 1867, à fournir un mémoire sur ce qui se fait dans le pays en faveur des ouvriers. Sur les 124 questions posées par ce mémoire, la section de Neuveville ne répond qu'à celles qui concernent le district et nomme comme rapporteur, M. C. Revel, conseiller national, le priant d'adresser son rapport à M. Moynier.

A son retour de Lausanne où il avait été envoyé en qualité de délégué de la Société jurassienne d'émulation pour assister à la séance de la Société d'utilité publique, M. Vuillet a fait à son tour un rapport détaillé et intéressant dans lequel il donne des détails sur les orateurs, les discussions et les résultats obtenus. Ceux-ci étant suffisamment connus, je m'abstiens de vous en entretenir plus au long.

Il me reste à faire mention de trois discussions qui ont eu lieu à Neuveville et à Saint-Imier. La section neuvevilloise a étudié la question de la fondation d'un établissement de bains publics, spécialement pour les jeunes gens. Après une longue discussion, elle a décidé de prendre l'initiative et a nommé un comité chargé de faire un rapport général sur les frais, l'emplacement et l'organisation de cet établissement.

A son tour, la section de Saint-Imier, émue de la persistance de la crise qui afflige l'industrie de la localité, a examiné la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'aviser aux moyens de rétablir les soupes économiques. L'urgence de cette mesure étant admise à l'unanimité, on a nommé une commission chargée de rechercher les mesures propres à atteindre le but qu'on se propose et d'étudier en outre les questions suivantes : 1^o Ne conviendrait-il pas d'engager la population ouvrière à procéder à la création d'une cantine ouvrière ; 2^o Serait-il opportun de s'adresser au conseil municipal pour autoriser une collecte à domicile ou des souscriptions régulières ?

En dernier lieu, mentionnons encore une discussion sur la question suivante : « Saint-Imier prendra-t-il part au mouvement » qui a lieu dans les Montagnes neuchâtelaises pour obtenir une » diminution des droits d'entrée des montres en Amérique ? »

Après mûre délibération, la section est d'avis de répondre négativement, et elle charge deux de ses membres, MM. Jaquet et Francillon de le faire en son nom, tout en les invitant cependant à écrire à la Société industrielle de la Chaux-de-Fonds pour la remercier des efforts qu'elle fait pour relever l'industrie horlogère.

Comme vous avez pu le voir par la lecture de ce chapitre, les objets d'utilité publique n'ont pas pris une petite part de l'attention et des soins des diverses sections de la société. Vous vous ferez une idée plus juste encore de son activité sous ce rapport, si vous prenez en considération les préoccupations et les démarches nombreuses d'un grand nombre de sociétaires dans la grande question du moment, celle de l'établissement des voies ferrées dans le Jura. Il n'est donc pas étonnant qu'au milieu de travaux d'une si haute importance pour l'intérêt du pays, les esprits aient eu peu de loisirs pour s'occuper d'études artistiques. Aussi le chapitre qui va suivre n'occupera-t-il qu'une place très restreinte dans ce Coup-d'œil.

Beaux-Arts.

Sous ce titre je n'ai point de travaux originaux à citer. Je mentionnerai seulement trois objets qui ont fixé l'attention de

la section de Porrentruy. M. le professeur Bodenheimer a présenté l'*Antiquarium* de M. le colonel Schwab. C'est une collection de 10 cartes photographiques représentant les objets d'antiquités lacustres que M. Schwab a envoyés à l'exposition universelle. Notre collègue a donné lecture d'un rapport intéressant à ce sujet. Ce travail a paru dans le *Jura*. Les photographies sont des mieux réussies et sortent de l'atelier de M. J. Häuselmann, photographe, à Bienne.

Le même collègue a encore présenté une photographie du grand tableau de Kaulbach : *Das Zeitalter der Reformation* (l'Époque de la Réforme). La planche photographique, parfaitement réussie, est accompagnée d'une *clef* lithographiée qui fait connaître les personnages représentés dans le tableau.

M. Gandon, professeur, a communiqué la première livraison des *Tableaux de l'histoire suisse*, publiés à Berne, librairie Dalp. Elle renferme 4 tableaux gravés sur bois, d'après des originaux tous d'artistes suisses. La publication entière se composera de 50 à 60 planches et coûtera deux francs la livraison. Cette œuvre, éminemment patriotique, se recommande autant par la beauté et l'intérêt du travail que par la modicité du prix. Souhaitons lui prospérité.

Tel est, Messieurs, le résumé aussi fidèle que possible, de vos travaux pendant le courant de cette année. Avant de terminer, je crois de mon devoir de signaler à l'assemblée une question qui intéresse toute la Société jurassienne d'émulation, et qui a été agitée dans plusieurs sections. L'assemblée sera sans doute appelée à se prononcer sur des modifications importantes à apporter aux statuts de la société, à la composition du bureau central et à son siège futur. Je signale ces *désidérata* parce que je les trouve consignés dans les protocoles des sections, et que je crois que l'opinion des sociétaires doit être écoutée et discutée dans une réunion comme celle de ce jour.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier de l'attention que vous avez prêtée à la lecture un peu longue de ce rapport et à vous exprimer ma gratitude pour la bienveillance que vous n'avez

cessé de me témoigner depuis que j'ai l'honneur de remplir les fonctions de secrétaire de votre société.

Devant très prochainement quitter le Jura pour aller habiter une autre partie du canton, et ne pouvant plus, par suite de l'éloignement où je me trouverai, remplir ces fonctions, je vous prie d'accepter aujourd'hui ma démission de secrétaire général. Quoique absent du pays, je lui resterai toujours attaché de cœur, et je veillerai autant qu'il sera en mon pouvoir, à ses véritables intérêts que je désire voir toujours unis à ceux du canton et de la patrie suisse. Persuadé que la Société jurassienne d'émulation est un puissant instrument de moralisation et de civilisation dans le Jura, en même temps qu'un lien précieux qui unit tous les cœurs dévoués à ce pays, je fais des vœux sincères pour sa continuation et sa prospérité. Fasse le ciel que l'année prochaine nous nous retrouvions tous ensemble pour nous tendre la main de l'amitié, fêter la reprise d'une nouvelle vie et constater de nouveaux progrès.

ALEX. FAVROT.

